



**Nous sommes
BÂTISSEURS
D'AVENIR**

Une association multisectorielle

Institutionnel • Commercial • Industriel • Résidentiel

UNE ORGANISATION DE CONFIANCE

L'Association de la construction du Québec (ACQ) est le plus important regroupement patronal de l'industrie québécoise de la construction, se distinguant par la force et la diversité de son offre pour les secteurs institutionnel-commercial, industriel (IC/I) et résidentiel.

Elle représente plus de **20 000** employeurs composés d'entrepreneurs généraux et spécialisés, totalisant près de **64 %** des heures déclarées dans l'industrie, soit **210** millions d'heures travaillées en 2024.

C'est aussi une ACQ Résidentiel qui s'engage à rehausser la qualité des immeubles résidentiels grâce à ses plans de garantie, son expertise et un programme d'inspections en chantier offrant près de **12** inspections par projet.

LA FORCE DE L'ACQ : SON RÉSEAU



10 associations
affiliées

17 villes au
Québec

« Chacune constitue un pilier fondamental et elles sont regroupées pour parler d'une voix forte et bâtir ensemble l'avenir du Québec. »

Direction - Réseau ACQ et relations avec l'industrie

MISSION

PORTER **LA VOIX**
DES ENTREPRENEURS



**ACCOMPAGNER
REPRÉSENTER**
Les entrepreneurs



**VALORISER
INFLUENCER**
L'industrie

VISION

ÊTRE **LE CHOIX**
DES ENTREPRENEURS



**RASSEMBLER
UNIFIER**
Les entrepreneurs



**PROPULSER
INNOVER**
L'industrie

VALEURS



Audace

Oser penser autrement en proposant
des solutions innovantes et nouvelles.



Ouverture

Démontrer de la curiosité pour favoriser un climat
de collaboration, d'inclusion et de confiance.



Excellence

Viser les plus hauts standards en travaillant
avec rigueur et engagement.



Simplicité

S'organiser de manière agile et peu
compliquée pour faciliter la compréhension
et l'application des décisions.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS L'INDUSTRIE

« Une mission et une vision repensées pour mieux vous représenter. Des valeurs renouvelées pour propulser notre industrie encore plus loin. »

Éric Fraser, président du Conseil d'administration et Francine Sabourin,
directrice générale de l'ACQ

NOS MANDATS ENVERS VOUS

« L'ACQ agit en tant que partenaire stratégique auprès des entrepreneurs des secteurs IC/I dans la négociation des conventions collectives, en défendant leurs intérêts et en assurant des ententes équitables et adaptées à leurs besoins. Elle les accompagne en offrant une interprétation claire et précise de ces conventions, afin de les soutenir dans leur application au quotidien. »

Direction - Relations du travail

« En parallèle, nos experts juridiques vous informent sur les lois, la jurisprudence et les réglementations en construction, en plus de vous offrir un soutien concret. La Direction des affaires juridiques regroupe le contentieux et les services-conseils, et contribue activement aux grands dossiers de l'industrie. »

Direction - Affaires juridiques

L'ACQ MET À VOTRE DISPOSITION **DES SERVICES ET CONSEILS** POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS TOUS LES ASPECTS NÉCESSAIRES À LA GESTION EFFICACE DE VOTRE ENTREPRISE

En vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (loi R-20), l'ACQ représente depuis 30 ans les employeurs œuvrant dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I) en tant qu'agent patronal négociateur des conventions collectives.

RELATIONS DU TRAVAIL

Nos conseillers spécialisés en relations du travail vous accompagnent dans la compréhension de la législation existante et l'utilisation optimale des conventions collectives afin d'éviter des erreurs coûteuses. Ils vous accompagnent lors de constats d'infraction, griefs ou réclamations salariales intentés par la Commission de la construction du Québec (CCQ), tout en s'assurant de la légitimité des démarches pour limiter les impacts sur votre entreprise. En tant qu'entrepreneur, vous avez également accès aux grilles de taux horaires pour les différents secteurs, un outil essentiel pour assurer une gestion salariale conforme et stratégique.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Notre équipe de conseillers en santé et sécurité du travail (SST) est présente à travers la province pour vous offrir des services-conseils. Profitez de son expertise en gestion des lésions professionnelles, en SST sur vos chantiers, en programmes de prévention ainsi qu'en interprétation des lois et réglementations.

SERVICES JURIDIQUES

Profitez des services de nos avocats spécialisés en santé et sécurité et en relations du travail. Ils vous représenteront devant les différentes instances juridictionnelles. Notre équipe intervient en matière de poursuites pénales et contestations de griefs au niveau des relations du travail. En SST, elle intervient en matière de financement, de réparation ou de contestation d'une poursuite pénale.



POUR EN SAVOIR PLUS

BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCOMPAGNEMENT** **SUR MESURE** GRÂCE À NOS ÉQUIPES AFFILIÉES DÉDIÉES



SOUTIEN DANS VOS ACTIVITÉS DU QUOTIDIEN

Comptez sur une équipe de conseillers dédiés vous offrant un accompagnement personnalisé et des conseils adaptés à la réalité de votre entreprise. Ils sont disponibles pour vous guider dans vos démarches quotidiennes, que ce soit pour l'obtention, la mise à jour ou la modification des répondants de votre licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

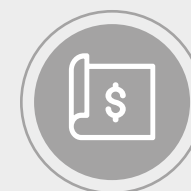


CAUTIONNEMENT DE LICENCE RBQ

INCLUS avec votre adhésion*

Obtenez votre cautionnement de licence exigé par la RBQ tout à fait gratuitement avec les conseils et le soutien de nos équipes.

*Le cautionnement de licence est inclus pour les membres de l'ACQ, sous condition qu'ils répondent aux exigences requises et qu'ils aient dûment rempli et signé le formulaire prévu à cet effet.



CAUTIONNEMENT GCR

En tant que membre ACQ, profitez de conseils et d'accompagnement pour l'obtention de votre cautionnement Garantie de construction résidentielle (GCR)* et profitez d'un taux annuel aussi bas que **1,5%**** de la valeur de la caution exigée par le plan réglementé.

*Certaines conditions s'appliquent. Le cautionnement GCR offert par l'ACQ Résidentiel se distingue de l'accréditation fournie par GCR. Il s'agit d'un produit de cautionnement distinct qui vous est offert afin de vous permettre de respecter vos obligations en matière de garantie financière à fournir à la GCR.

**Le taux préférentiel est pour les membres ACQ seulement. Peut varier selon l'évaluation du dossier.



FORMATIONS

Accédez à des formations à des **tarifs préférentiels** en devenant membre de l'ACQ.

Licence RBQ • Formation continue obligatoire • Perfectionnement main-d'œuvre de chantier • Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (carte ASP)

LES SERVICES AUX MEMBRES

« Être membre de l'ACQ, c'est avoir le soutien d'une organisation de confiance et faire partie d'un puissant réseau de bâtisseurs du Québec. »

Directions générales - ACQ affiliées



CONSEILS JURIDIQUES

Bénéficiez d'un service d'informations juridiques de première ligne, d'un soutien téléphonique aux utilisateurs du Bureau des Soumissions Déposées du Québec (BSDQ) membres de l'ACQ ainsi que de représentations crédibles auprès d'instances gouvernementales et des donneurs d'ouvrage publics et privés axées sur les besoins des entreprises.



SALLE DE PLANS

Accédez gratuitement à la salle de plans virtuelle qui vous permet de trouver facilement des milliers d'appels d'offres publics. Vous avez également la possibilité de télécharger les plans à la pièce, en ne sélectionnant que ceux qui sont réellement utiles à votre entreprise.



CONSEILS TECHNIQUES

Profitez d'un accès direct à un conseiller technique spécialisé en construction IC/I et résidentielle pour répondre à vos questions sur la réglementation, l'interprétation du Code de construction du Québec, les techniques de construction et la science du bâtiment qui visent la construction neuve ainsi que la rénovation.



SERVICE DE PAIE

Confiez la gestion de la paie de votre entreprise à nos experts et accédez facilement à des exemples concrets pour préparer vos relevés d'impôts et d'emploi.



RECHERCHE D'AIDE FINANCIÈRE

Profitez de services-conseils et d'un accompagnement personnalisé dans vos recherches d'aide financière. Plus d'une centaine de programmes sont disponibles pour vous appuyer dans la gestion et les activités de votre entreprise.



SERVICES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CONSTRUCTION

Bénéficiez de tarifs forfaitaires pour l'achat de contrats standardisés de l'Association canadienne de la construction (ACC) ainsi que du Comité canadien des documents de construction (CCDC).



MUTUELLE DE PRÉVENTION ACQ SÉLECTE

La Mutuelle de prévention ACQ Sélecte est l'une des mutuelles les plus performantes au Québec et est constituée d'employeurs du domaine de la construction qui est accessible uniquement aux membres du réseau des ACQ affiliées.



GUIDES ET DOCUMENTS EXCLUSIFS

Accédez à un large éventail de fiches techniques, de documents portant sur la législation et la réglementation, de modèles de documents, d'études et de mémoires pour vous outiller efficacement dans la gestion de votre entreprise.



RABAIS SUR ACHATS

Obtenez des rabais auprès de nos partenaires et profitez de programmes spécialement conçus pour les entrepreneurs du secteur de la construction.

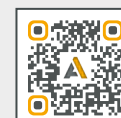


RÉSEAUTAGE

Renforcez vos relations d'affaires avec fournisseurs et partenaires de l'industrie en profitant des activités de réseautage au sein du Réseau ACQ.

Congrès ACQ • Événements régionaux

**ET BIEN PLUS ENCORE,
SELON LES SERVICES OFFERTS
PAR CHAQUE ACQ AFFILIÉE.**



POUR EN SAVOIR PLUS

NOS FORMATIONS

« L'ACQ met à votre disposition un large éventail de formations allant de la science du bâtiment à la gestion d'entreprise. Nos formations sont adaptées aux gestionnaires, aux travailleurs et au personnel administratif des entreprises de construction. »

Direction - Développement et innovation



L'ACQ a une offre de formation repensée et diversifiée, conçue spécifiquement pour l'industrie de la construction.

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Depuis le 1^{er} avril 2022, les détenteurs de certaines sous-catégories de licence d'entrepreneurs en construction doivent suivre de façon continue un nombre précis d'heures de formation à chaque période de référence de 2 ans. Pour répondre à ces exigences, l'ACQ vous offre un large choix de formations en direct, disponibles en présentiel ou en ligne, ainsi que plusieurs autoformations pour plus de flexibilité et d'autonomie.

LICENCE RBQ

L'ACQ offre des programmes de formation qui vous exemptent de passer les examens de qualification de la RBQ. Profitez d'horaires flexibles de jour, de soir ou de fin de semaine, de cours axés sur la pratique et de formateurs experts pour renforcer vos compétences.

Nos programmes de formation, reconnus par la RBQ, couvrent les compétences requises pour devenir entrepreneur en construction :

Administration d'une entreprise de construction • Gestion de projets et de chantiers • Gestion de la santé et de la sécurité du travail • Exécution des travaux de construction pour bâtiments de tout genre et bâtiments visés par un plan de garantie • Exécution des travaux de construction – 6.1. Entrepreneur en charpentes de bois.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT FIERs ET COMPÉTENTS

Les agents de promotion de la formation soutiennent les employeurs dans leurs plans de formation de la main-d'œuvre de chantier. Ils offrent un service partout au Québec et vous donnent accès au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC). Des formations sur mesure peuvent également être créées selon les besoins spécifiques de votre entreprise.

FORMATION ASP CONSTRUCTION

En collaboration avec l'ASP Construction, l'ACQ offre le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC).



POUR EN SAVOIR PLUS



NOS MUTUELLES DE PRÉVENTION

« Les Mutuelles de prévention ACQ permettent aux entrepreneurs engagés en santé et sécurité du travail de se regrouper et de bénéficier de l'expertise reconnue de l'ACQ en matière de gestion de la prévention où chaque entreprise est accompagnée de manière à optimiser ses résultats. En s'investissant dans une démarche proactive de prévention et de gestion des accidents de travail, les membres améliorent la performance SST de leur entreprise, tout en réalisant des économies sur leurs cotisations versées à la CNESST. »

Direction - SST et Mutuelles de prévention



DES SERVICES ADAPTÉS À VOS BESOINS

- Visites de nos experts sur vos chantiers et vos établissements partout au Québec
- Programme de prévention sur mesure, développé sans frais
- Mutuelles spécialisées pour tous les secteurs en construction et industries connexes
- Fonds de défense qui vous protège en cas d'imprévu

PROGRAMME DE PRÉVENTION PERSONNALISÉ

Nos conseillers se déplacent directement sur vos chantiers afin de maximiser votre performance en SST et vous proposent un programme de prévention sur mesure développé sans frais, des visites de conformité, un rapport d'inspection et un plan d'action personnalisé.

GESTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Notre équipe de gestionnaires SST vous assiste à toutes les étapes du processus administratif et médical à la suite d'un accident de travail survenu en entreprise. Elle vous aidera lors de la rédaction des demandes d'expertises médicales, dans vos discussions avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et participera activement dans le processus d'assignation temporaire, de réintégration ou de réadaptation des travailleurs.

FONDS DE DÉFENSE ET D'EXPERTISE

Le fonds de défense et d'expertise permet d'assurer aux membres des mutuelles de couvrir les frais d'expertises requis lors, notamment, d'expertise médicale ou de représentation juridique devant les tribunaux. Vous n'avez pas à déboursier de frais, on s'en occupe pour vous !

ÉCONOMIES POTENTIELLES

Faites des économies sur vos cotisations à la CNESST en joignant les rangs des Mutuelles de prévention ACQ et profitez d'une équipe d'experts qui est à votre service.



POUR EN SAVOIR PLUS

NOTRE FORCE DE REPRÉSENTATION

« En alliant l'influence politique et la puissance des communications, l'ACQ se positionne comme un acteur clé dans la défense des intérêts des entrepreneurs et de l'industrie. »

Direction - Affaires publiques et gouvernementales

« Grâce à des stratégies percutantes et à des messages clairs, l'ACQ donne aux entrepreneurs une voix forte, les tient informés et contribue à accroître la visibilité de l'industrie de la construction. »

Direction - Communications et marketing

AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

La Direction des Affaires publiques et gouvernementales joue un rôle stratégique en tant que lien entre l'ACQ et ses partenaires externes qui façonnent l'industrie de la construction. Nos conseillers sont en première ligne pour défendre vos intérêts et faire entendre la voix des entrepreneurs auprès des principaux décideurs. Les entrepreneurs sont consultés et impliqués tout au long du processus, notamment par l'entremise de groupes de travail et de comités d'entrepreneurs généraux et spécialisés, afin que chaque position prise reflète fidèlement leurs réalités et leurs besoins.

Qu'il s'agisse d'enjeux commerciaux, industriels, institutionnels ou résidentiels, nous bâtissons et entretenons des relations solides avec les gouvernements et les organisations clés. Présents dans tous les débats d'importance, nous prenons position et élaborons les stratégies de communication pour faire avancer les dossiers qui impactent votre réalité.

SE FORMER ET SE RASSEMBLER

Nos événements sont conçus pour soutenir le développement des compétences, favoriser le partage d'expertise et renforcer les liens entre les acteurs de l'industrie. Notre congrès annuel, l'un des plus importants rassemblements de l'industrie de la construction, constitue un moment phare pour s'informer, échanger et faire avancer collectivement les enjeux du secteur.

RESTER À JOUR

Nous sommes toujours à l'affût des dernières tendances et actualités de l'industrie afin de vous fournir des communications pertinentes, au moment où vous en avez besoin.

ACQ.org • ACQconstruire.com • Infolettres • Médias sociaux

BALADO ACTUALITÉS CONSTRUCTION

Ne manquez pas votre rendez-vous mensuel pour vous tenir informés des dernières nouvelles de l'industrie. Nous abordons les dernières actualités avec des invités de l'heure afin de vous mettre au courant de tout ce qui se passe dans le domaine de la construction.



Suivez-nous pour recevoir en temps réel les nouvelles importantes de l'industrie à ne pas manquer.



ACQ RÉSIDENTIEL

« Depuis plus de 30 ans, l'ACQ Résidentiel est à vos côtés pour soutenir les entrepreneurs du secteur résidentiel québécois. Nous sommes là pour vous accompagner dans vos projets de construction, de rénovation ou de développement locatif, afin que vous puissiez vous concentrer sur ce que vous faites de mieux : bâtir avec fierté et satisfaire pleinement votre clientèle.

Notre crédibilité repose sur des liens solides avec nos partenaires, clients, institutions financières et instances gouvernementales.

Vous vous faites un devoir de mener chaque projet à terme en respectant les plus hauts standards de qualité et nous voulons le dire sans détour : vous construisez dans les règles de l'art, et on le garantit ! »

David Martellino, directeur général de l'ACQ Résidentiel



NOS PLANS DE GARANTIE

Choisir parmi nos plans de garantie, c'est s'assurer d'une protection fiable et complète pour vos projets résidentiels. Ils sont conçus pour les bâtiments non couverts par le plan réglementé, les projets locatifs, les travaux de rénovation ainsi que pour les propriétés destinées au marché de la revente.



NOTRE SERVICE DE LIVRAISON D'UNITÉS EXPÉRIENCE VIP

Offrez à vos clients une expérience VIP en nous confiant la gestion complète de la livraison de vos unités. Nos agents réalisent les visites prélivraison et remettent aux acheteurs un rapport, accompagné de photos. Ces visites permettent d'anticiper les correctifs à faire, réduisant ainsi les coûts de réparation et minimisant les risques de réclamations.

NOS SERVICES TECHNIQUES ET INSPECTIONS

Nous mettons à votre disposition une gamme complète de services et d'expertises techniques avec notre équipe d'experts, tous membres de l'Ordre des technologues professionnels du Québec. Ils vous accompagnent à chaque étape du projet pour un service de pointe 360°.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET CONCILIATION

Un accompagnement à tous les niveaux grâce à une équipe d'experts multidisciplinaire. Nous assistons et conseillons les entrepreneurs lors d'une médiation, d'une conciliation, d'une négociation ou d'un arbitrage et lors de toute négociation auprès des fournisseurs, fabricants et sous-traitants et même auprès de la RBQ. Un service avantageux pour les entrepreneurs qui souhaitent conserver des relations d'affaires justes et durables.



POUR EN SAVOIR PLUS



**ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC**

Le partenaire clé
de tous les entrepreneurs de la construction au Québec

acq.org